

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 15 DECEMBRE 2022

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures, sur la convocation et sous la Présidence de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire.

Date de Convocation : 9 Décembre 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 24

Étaient présents : MM. DUFOUR-TONINI, LEMOINE, CHERRIER, MOHAMED, AUDIN, DERGHAL, MIRASOLA, CRASNAULT, THUROTTE, DUPONT, ATTEN, CARTA, CYBURSKI, BELLEGUEULE, DUCHEMIN, ANDRZEJCZAK, CARPENTIER-BORTOLOTTI, TONNEAU, AMOURI, SANCHEZ, DANDOIS, BRAILLY, HOCHART, BOUTON.

Ont donné pouvoir : Madame RYSPERT (*pouvoir à Madame THUROTTE*), Monsieur DERUELLE (*pouvoir à Madame LEMOINE*), Monsieur BIREMBAUT (*pouvoir à Monsieur CHERRIER*), Madame DENIS (*pouvoir à Monsieur DUCHEMIN*), Madame THOMAS (*pouvoir à Madame CARTA*), Madame BOUCHEZ (*pouvoir à Madame DUFOUR-TONINI*), Monsieur FEDDAL (*pouvoir à Monsieur TONNEAU*), Madame GAJDA (*pouvoir à Monsieur HOCHART*), Monsieur VANDENDOOREN (*pouvoir à Monsieur BRAILLY*).

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur SANCHEZ.

**DELIBERATION N° 26** : MOTION présentée par le groupe « *Nous sommes DENAIN!* » :  
DEMANDE D'AIDE SUPPLÉMENTAIRE AU C.C.A.S. DÉDIÉE À LA  
PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE.

**EXPOSE DU RAPPORTEUR**

« **Il faut aider en urgence les plus pauvres** » : La fondation l'Abbé-Pierre lance l'alerte concernant la précarité énergétique.

Face à l'inflation, beaucoup de Français auront du mal à se chauffer cet hiver, le délégué général de la Fondation plaide pour des mesures d'urgence.

En effet, le pouvoir d'achat des français est en berne et les prix de l'alimentaire et de l'énergie ne cessent de monter. (Hausse des prix de l'énergie de 15% en 2023)

Selon l'Observatoire national de la précarité énergétique :

- 1/4 des ménages ont eu du mal à régler leurs factures de gaz ou d'électricité en 2021 contre 10 % en 2019

- En deux ans, deux fois plus de Français ont restreint leur chauffage

- 5.6 Millions de ménages sont en situation de précarité énergétique par manque de moyens ou car ils habitent dans une passoire thermique.

A Denain, de nombreux Denaisiens sont confrontés à cette situation et nous nous devons de les aider par solidarité. La mise en place de la nouvelle taxe poubelle n'ayant pas amélioré la situation financière des habitants.

Face aux risques de non-paiement des loyers et aux manques d'aides de l'Etat, la municipalité doit agir et venir en aide aux familles qui en ont le plus besoin. L'aide apportée devra être accessible à tous les Denaisiens, chaque dossier sera étudié au cas par cas. La communication est également importante car en regard de la fracture numérique mais également des modalités d'octroi, de nombreuses personnes non pas recours aux droits.

C'est pourquoi, le Conseil municipal réuni le 15 décembre 2022 :

- Propose d'allouer une enveloppe supplémentaire au CCAS dédiée à la précarité énergétique pour venir en aide aux ménages qui en ont le plus besoin en augmentant exceptionnellement les aides facultatives liées à l'énergie.

\_\_\_\_\_  
L'Assemblée est invitée à se prononcer.  
\_\_\_\_\_

**DECISION : PAR 4 VOIX POUR – 26 VOIX CONTRE et 3 ABSTENTIONS, LE CONSEIL MUNICIPAL REJETTE LA MOTION présentée par le groupe « *Nous sommes DENAIN !* ».**

***Ont voté contre : MM. DUFOUR-TONINI, LEMOINE, CHERRIER, MOHAMED, AUDIN, RYSPERT, DERGHAL, MIRASOLA, CRASNAULT, THUROTTE, DERUELLE, BIREMBAUT, DENIS, DUPONT, ATTEN, THOMAS, CARTA, CYBURSKI, BELLEGUEULE, DUCHEMIN, ANDRZEJCZAK, CARPENTIER-BORTOLOTTI, BOUCHEZ, AMOURI, SANCHEZ, BOUTON.***

***Se sont abstenus : MM. TONNEAU, FEDDAL, DANDOIS.***

Pour Extrait Conforme,

Le Secrétaire de séance,

  
T. SANCHEZ.

Le Maire,  
  
Par délégation du Maire  
S. LEMOINE  
A.L. DUFOUR-TONINI.

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu  
de la réception en Sous-Préfecture le.....  
et de la publication le.....